



EPLEFPA de Tulle – Naves



ACCUEIL - HEBERGEMENT VIE AU CENTRE

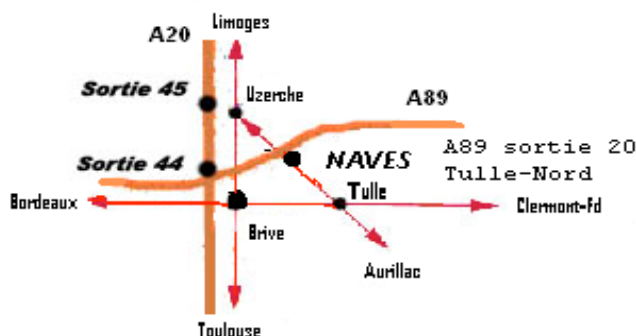
■ Présentation

Le centre de formation d'apprentis agricoles de Tulle – Naves en Corrèze est subventionné par le Conseil Régional du Limousin et le FSE, il fonctionne en annexe du lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole de Naves.

■ Plan d'accès

Plan d'accès : - A 20 en provenance de Limoges, prendre la sortie 45 (Uzerche) et la sortie 44 en provenance de Brive

- A 89, prendre la sortie 20 (Tulle-Nord en provenance de Clermont ou Tulle-Centre en provenance de Bordeaux)



■ Hébergement

Les apprentis peuvent adopter le régime :

- Interne
- Demi-pensionnaire
- Externe

Sous la surveillance de maîtres d'internat, les internes vivent dans des bâtiments communs aux apprentis et aux élèves du lycée.

Les frais de pension s'élèvent à environ 55,52 € par semaine de présence au C.F.A.

Les frais divers de photocopies et de participation s'élèvent à environ 50 € par an.

Il est à noter que le Conseil Régional reverse environ 20 € par semaine de subvention d'hébergement aux apprentis.

■ Activités culturelles et sportives

Les apprentis ont accès au Centre de Documentation et d'Informations, au Centre de Ressources (CDI et CdR).

Ils peuvent adhérer à l'Association des Lycéens, Etudiants, Stagiaires et Apprentis de l'établissement (ALESAN).

Ils ont accès à toutes les structures pédagogiques présentes au sein de l'établissement : salle informatique, laboratoire de bio-chimie, exploitation, centre équestre...